

# Projet d'établissement

## 2018-2024

### Points forts :

Peu de turn-over dans l'équipe ; nombreux projets ; résultats aux examens ; variété de l'offre de formation ; partenaires importants ; bonnes relations avec les partenaires locaux ; UFA piscine ; équipe dynamique ; AS dynamique ; MDL et CVL dynamiques ; échanges à l'international ; diversité du public ; forte implication des agents ; MLDS dans l'établissement ; FLE ; développement de projets SEP/LGT ; politique culturelle dynamique ; passerelles ; label EDD ; sections EURO ; travail en terme d'orientation ; liens avec les services administratifs facilitateurs ; internat.

### Difficultés :

Manque de locaux ; dégradation de la situation sociale et économique des familles ; état des locaux (isolation) ; état du réseau numérique même si amélioration ; présence proche du privé ; image négative de la ville de Pierrelatte ; situation géographique dans le quartier du Rocher ; situation géographique aux confins de l'académie ; pas d'option spécifique pour le bac ; disposition des locaux ; absence d'une salle des profs commune ; éloignement géographique des élèves ; amplitude horaire réduite ; zone de recrutement ; problème de motivation ; manque de diversité de l'offre d'orientation.

### Axes :

- 1/ Susciter la réussite des élèves
- 2/ Développer le vivre ensemble
- 3/ Favoriser l'ouverture culturelle

### Valeurs :

- 1/ ambition ; travail ; confiance
- 2/ respect ; tolérance ; responsabilité
- 3/ plaisir ; ouverture d'esprit ; esprit critique

### Sous-thèmes :

- 1/ Implication de l'élève dans sa scolarité
- 2/ Citoyenneté
- 3/Ambition

## **Documents annexés**

Annexe 1  
La politique artistique et culturelle

Annexe 2  
La politique documentaire

Annexe 3  
La politique numérique

Annexe 4  
La politique EDD

Annexe 5 :  
Vie lycéenne

## Annexe 1 : le volet artistique et culturel

État des lieux : le lycée Gustave Jaume est très dynamique culturellement. Les nombreuses actions menées par les enseignants dans ce domaine en sont une preuve. Les actions sont menées dans différentes directions :

- Le développement linguistique avec les échanges dans le cadre des sections euro (Hassfurt, Danemark, participation des élèves au projet Transalp),
- Actions autour du théâtre et de l'opéra,
- Actions autour du cinéma,
- Actions autour de la littérature,
- Actions autour des arts plastiques,
- Les partenariats sont variés mais assez peu nombreux du fait de la situation géographique de l'établissement.

Quelle politique culturelle pour 2018-2024 ?

Le problème majeur pour le lycée de Pierrelatte est celui des coûts liés à la pratique culturelle. En effet, la situation géographique de Pierrelatte, aux confins de l'académie de Grenoble et loin des grands centres culturels, nécessite à chaque sortie le financement d'un transport coûteux. De plus, la fréquentation des artistes dépend d'actions plus globales mises en place par les structures culturelles locales.

Par conséquent, plusieurs questions se posent à nous qui doivent guider la politique culturelle pour les années à venir.

Quel parcours d'éducation artistique et culturelle mettre en place ?

Quelle intégration de la culture dans la construction citoyenne de nos élèves ?

Sur quels partenariats s'appuyer ?

## 1/ Quel parcours d'éducation artistique et culturelle ?

Les origines géographiques très diverses de nos élèves et la multiplicité des filières rendent difficiles la construction d'un PEAC de territoire.

Par conséquent, c'est au niveau de l'établissement que doit se définir le Parcours d'Education Artistique et Culturelle.

**Pour les classes de seconde** : l'accent sera mis sur l'étude de l'image qui nous paraît être un incontournable de la construction culturelle, artistique et citoyenne de nos élèves.

- Participation de toutes les classes au festival « de l'écrit à l'écran » : avantage : ce festival ayant lieu en septembre, cette sortie pourrait être l'occasion pour chaque classe de faire connaissance, comme auparavant la journée d'intégration ;
- Festival du film de Saint Paul Trois Châteaux ;
- Participation à l'action Lycéens et apprentis au cinéma ;
- Demande de transformation de l'atelier vidéo en enseignement optionnel dans le cadre de la réforme du lycée ;
- Concours d'éloquence (lié à l'objectif de la préparation du grand oral de terminale).

**Pour les classes de première** : l'accent sera mis sur l'ouverture vers les autres/l'extérieur

- Un projet « plus lourd » porté par une équipe (voyage/projet région : théâtre/danse/opéra/participation à un concours ...).

**Pour les classes de terminale** : la mise en place du grand oral dans le cadre de la réforme du baccalauréat, nous laisse une marge de manœuvre assez importante quant au choix d'une éventuelle thématique. Celle-ci pourrait être revue chaque année.

Afin de permettre la diffusion des actions mises en œuvre, une réflexion sera menée sur la création d'un outil de communication à destination de tous les personnels.

- Associer davantage les élèves par le biais de la MLD (avec une campagne d'information plus fournie en début d'année ?)
- Instaurer une « journée culture » par trimestre à élaborer avec les élèves en mettant à profit leurs compétences musique/chant/danse/dessin...
- Initier les élèves à FOLIOS pour la saisie du parcours.

## **2/ Quelle culture pour quel citoyen ?**

La construction de la conscience citoyenne de nos élèves est un objectif incontournable. Lier culture et citoyenneté est une évidence tant ces deux domaines sont complémentaires dans la formation des jeunes adultes qui nous sont confiés.

Plusieurs pistes pourront être explorées durant ces 6 années :

- Mettre en place à l'intérieur de l'établissement un moyen de communication moderne et attractif pour diffuser les actions culturelles et artistiques ;
- Créer une devise pour l'établissement afin de développer le sentiment d'appartenance ;
- Développer les moments de convivialité afin de créer une culture d'établissement chez les adultes ;
- Permettre aux assistants de langues d'intervenir en dehors des cours (à l'internat par exemple) pour faire découvrir d'autres cultures.

## **3/ Les partenariats**

Le développement d'une politique culturelle et artistique demande des financements importants. La situation géographique de l'établissement nécessite très fréquemment l'utilisation de moyens de transports qui sont de plus en plus onéreux et qui représentent une part non négligeable dans les budgets des actions menées.

Les partenariats du lycée avec des structures artistiques sont nombreux. Il est toutefois indispensable de les consolider et de les élargir.

Les partenariats réguliers :

- La Cascade, pôle national des arts du cirque ;
- Galerie Angle, galerie d'art contemporain ;
- Conservatoire de musique du Tricastin ;
- CAC de Saint Restitut ;
- Maison de la Tour de Valaurie, galerie et résidence d'artistes ;
- Châteaux de la Drôme ;
- Festival de l'Écrit à l'Écran de Montélimar et Festival du film de Saint Paul Trois Châteaux ;
- Cafés littéraires de Montélimar ;
- ESISAR.

Les partenariats occasionnels :

- Opéra de Lyon dans le cadre du projet Lycéens à l'opéra ;
- Comédie de Valence dans le cadre d'un projet Région.

## **Annexe 2 : La politique documentaire**

Dans le cadre du 3C, la politique documentaire doit prendre une place essentielle dans la vie de l'établissement (voir projet de la politique documentaire).

## **Annexe 3 : la politique numérique**

Le développement de l'outil numérique a entraîné une modification des pratiques pédagogiques. Le déploiement dans le lycée d'un matériel important nécessite une réflexion à la fois sur les usages mais aussi sur les comportements. En effet, la mise en place de la RGPD nous impose une attention toute particulière notamment sur les informations que nous souhaitons diffuser.

### **Axe 1 : Impulser une dynamique collective autour du numérique**

- En définissant un projet numérique global qui clarifie les attentes collectives, les procédures et les modalités de prise en charge des élèves en classe ;
- En concevant un plan de communication indispensable, afin d'informer les acteurs bénéficiaires et intéressés, des initiatives numériques de l'établissement ;
- En développant une approche citoyenne de l'usage du numérique en renforçant la politique de formation des élèves et de leur famille sur les usages quotidiens ;
- En favorisant la généralisation de l'usage de l'outil numérique par les familles les plus en difficulté.

### **Axe 2 : Créer les conditions d'un parcours scolaire réussi pour tous : promouvoir une orientation ambitieuse et lutter contre le déterminisme géographique et le décrochage scolaire**

- En développant des usages numériques réguliers pour tous, afin de personnaliser le plus possible les parcours de formation proposés aux élèves et ainsi de mieux ancrer les apprentissages fondamentaux et lutter contre le décrochage scolaire ;
- En favorisant le soutien et apporter de l'aide à distance aux élèves en situation de décrochage ou de phobie scolaire par exemple

### **Axe 3 : Projet numérique, partage et ouverture sur le monde**

- En développant les liens de partenariat avec des instances culturelles ou scientifiques (voir annexe 1) ;
- En encourageant les initiatives liées à la participation à des actions nationales validées par le MEN (participation aux concours ...) ;
- En développant un programme de voyages ou de sorties en utilisant les technologies de l'information et de la communication ;
- En favorisant l'accès à la culture et à l'éducation aux médias, sous toutes ses formes ;
- En incitant les équipes à développer les relations dématérialisées avec des établissements étrangers.

#### **Axe 4 : Développer les compétences des acteurs**

- En favorisant la créativité numérique responsable au service des apprentissages et en identifiant les usages susceptibles d'être généralisés ;
- En repérant des pratiques innovantes susceptibles d'être réinvesties en formation et en animation pédagogique ;
- En poursuivant la dématérialisation des actes administratifs (inscriptions, absences, cantine, ...)

Un accompagnement pédagogique plus général doit répondre à la même nature de besoins que l'accompagnement technique. La formation au numérique sera programmée en fonction des demandes exprimées et des parcours professionnels des personnels de l'EPL, selon leurs motivations et leurs besoins.

#### **Annexe 4 : La politique EDD SI**

Le lycée Gustave Jaume s'est lancé dans la labellisation, lycée éco-responsable dans le cadre du contrat d'objectifs 2016-2020.

De nombreuses actions sont menées dans l'établissement. Elles sont coordonnées par les référents EDD SI qui bénéficient d'une IMP :

- Mise en place des éco-délégués ;
- Croisement des actions au sein de toute la cité scolaire ;
- Travail sur différentes thématiques :
  - Gestion des déchets avec les services de cuisine. Mise en place d'un poulailler pour récupérer les déchets verts. Généralisation de la récupération des papiers dans la cité scolaire ;
  - Éco-mobilité avec un travail mené sur les possibilités de co-voiturage pour les personnels de l'établissement. Travail avec la région pour l'installation d'une borne de recharge électrique.
  - Internat : réflexion menée autour de la réfection des sanitaires et de l'électricité au sein de l'internat.
  - Biodiversité : actions menées autour de la faune et de la flore présentes dans la cité scolaire. Recensement des espèces d'arbres présentes dans la cité scolaire. Mise en place d'hôtels à insectes. Création de nichoirs à chauve-souris. Construction d'une mare pédagogique.

Nécessité de développer la partie SI (Solidarité Internationale) par le biais de partenariats avec des associations militantes dans ce domaine.

Présidé par le chef d'établissement ou son représentant, le comité de pilotage EDD SI regroupe :

- Des représentants des enseignants dont les référents EDD ;
- Des représentants des agents de la collectivité territoriale ;
- Des représentants des éco-délégués ;
- Des représentants des parents.

### **Annexe 5 : la vie lycéenne**

Le CVL est une instance consultative présidée par le chef d'établissement qui se réunit au moins avant chaque réunion du conseil d'administration. Il peut également se réunir en séance extraordinaire à la demande de la moitié des élus. Des réunions préparatoires entre élus lycéens peuvent également se dérouler.

Le vice-président du CVL est élu par les lycéens du CVL lors d'une réunion spécifique dans les jours qui suivent le scrutin. Il siège de droit au conseil d'administration. Il présente au CA les avis et les propositions des élus lycéens, ainsi que les comptes rendus de séance du CVL.

Le CVL est obligatoirement consulté par le chef d'établissement sur un certain nombre de questions liées à la vie de l'établissement (décret n° 2010-99 du 27/1/2010 – BO spécial n° 1 du 4/2/2010).

Le CVL est constitué de :

- 10 lycéens élus pour 2 ans au suffrage universel par leurs camarades, pour les représenter auprès de la communauté scolaire ;
- 10 adultes, nommés ou élus par le conseil d'administration (5 enseignants ou CP, 3 personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service, 2 parents).

Par l'emploi d'un service civique au sein du lycée, la volonté est de développer la participation des élèves aux différentes instances de la vie lycéenne :

- Favoriser la participation du plus grand nombre des lycéens à la vie lycéenne par une meilleure information et par une communication plus dynamique ;
- Rendre visible les actions des instances de la vie lycéenne au plus grand nombre ;
- Développer l'implication des élèves de la voie professionnelle dans la vie lycéenne ;
- Aider à l'engagement des élèves dans la construction et le financement des projets culturels et artistiques ;
- Améliorer les conditions d'accueil des lycéens en menant une réflexion sur les espaces de vie scolaire au lycée ;
- Modifier l'organisation des salles de permanence afin d'en faire des lieux attractifs pour les élèves ;
- Monter des actions de lutte contre toutes les formes de discriminations ;
- Organiser des actions dans le cadre de la solidarité en lien avec le comité de pilotage EDD SI.

## Points forts

Peu de turn-over dans l'équipe ; nombreux projets ; résultats aux examens ; variété de l'offre de formation ; partenaires importants ; bonnes relations avec les partenaires locaux ; UFA piscine ; équipe dynamique ; AS dynamique ; MDL et CVL dynamiques ; échanges à l'international ; diversité du public ; forte implication des agents ; MLDS dans l'établissement ; FLE ; développement de projets SEP/LGT ; politique culturelle dynamique ; passerelles ; label EDD ; sections EURO ; travail en terme d'orientation ; liens avec les services administratifs facilitateurs ; internat ; soutien de la municipalité ; présence du conservatoire de musique.

## Projet d'établissement

2018-2024

LPO Gustave Jaume

## Difficultés

Manque de locaux ; dégradation de la situation sociale et économique des familles ; état des locaux (isolation) ; état du réseau numérique même si amélioration ; présence proche du privé ; image négative de la ville de Pierrelatte ; situation géographique dans le quartier du Rocher ; situation géographique aux confins de l'académie ; pas d'option spécifique pour le bac ; disposition des locaux ; absence d'une salle des profs commune ; éloignement géographique des élèves ; amplitude horaire réduite ; zone de recrutement ; problème de motivation ; manque de diversité de l'offre d'orientation.

### Axe n° 1

**Susciter la réussite des élèves**

**Valeurs** : ambition, travail, confiance

*Sous-thèmes : implication de l'élève dans sa scolarité*

Actions :

Dans la classe : développer le travail en groupe par projet et pluridisciplinaire. Développer le travail à l'oral. Pédagogie explicite.

Dans le lycée : améliorer l'environnement de travail (salles de permanence).

Faire de la maîtrise de la langue une priorité.

Avec les familles : travailler sur l'absentéisme.

Réinvestir les familles dans la scolarité de leurs enfants

Avec les partenaires : travail en amont avec les collèges et en aval avec le supérieur.

### Axe n° 2

**Développer le vivre ensemble et la conscience citoyenne**

**Valeurs** : respect, tolérance, responsabilité

*Sous-thèmes : citoyenneté*

Actions :

Mettre en œuvre le CESC

Faire vivre le CHS

Favoriser les actions citoyennes à l'initiative des élèves

Mise en place de salles de travail en autonomie

Actions sur la prévention des risques routiers

Actions sur les addictions

Passer au niveau 2 de la labellisation lycée

éco-responsable

Actions vie lycéenne : voir annexe 5

Travailler sur la connaissance des filières

proposées au lycée

Améliorer les conditions d'accueil à l'internat

Actions égalité filles garçons

### Axe n° 3

**Favoriser l'ouverture culturelle**

**Valeurs** : plaisir, ouverture d'esprit, esprit critique

*Sous-thèmes : ambition*

Actions :

Échanges avec le Danemark et l'Allemagne

Favoriser les échanges épistolaires ou numériques avec des élèves étrangers

Une politique culturelle ambitieuse :

participation aux projets région ; lycéens à l'Opéra

Développer le concours Eloquentia

Développer les partenariats avec les structures locales

Favoriser les échanges entre les élèves du lycée général et la SEP

Participation à des concours nationaux et académiques (CNRD, olympiades de la chimie)